



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 18.02.2010
Modifié 02.11.2009 (F) Version 2.3

GEARMASTER LXG 00
A01-05069

! 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial	GEARMASTER LXG 00
Fabricant / fournisseur	FUCHS LUBRITECH GMBH Werner-Heisenberg-Straße 1, D-67661 Kaiserslautern/ Germany Téléphone +49 (0) 6301 3206 - 0, Fax +49 (0) 6301 3206 - 940 E-Mail reach@fuchs-lubritech.de Internet www.fuchs-lubritech.com
Service des renseignements	Product Safety Management Téléphone +49 (0) 6301 3206 - 0 Fax +49 (0) 6301 3206 - 940
Renseignements en cas d'urgence	+49 (0)171 / 4632154
Conditions d'utilisation recommandées	Graisse fluide

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement
Aucun en utilisation et stockage adaptés

! 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

! Description

Graisse au savon de lithium complexe à base d'huile synthétique

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
73984-93-7		1,3,4-Thiadiazol-2(3H)-thion, 5-(tert.-dodecyldithio)	ca. 0,5	Xi;R43

Remarques complémentaires

Contient du 1,3,4-Thiadiazol-2(3H)-thion, 5(tert.-dodecyldithio). Peut provoquer des réactions allergiques.

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés, ne pas les laisser sécher.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.
(uniquement en cas de vapeurs du produit surchauffé)

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Ne pas utiliser de solvant organique

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucun symptôme connu à ce jour.

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Risque d'introduction dans les bronches si vomissement après ingestion

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents d'extinction appropriés

mousse
moyen d'extinction sèche
dioxyde de carbone
sable

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

eau

Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

pour les travaux de sauvetage et de réparation dans les conteneurs de stockage, utiliser un appareil respiratoire autonome à cause du risque d'asphyxie dû au déplacement de l'oxygène de l'air.

Toute mesure d'extinction nécessite le port d'un équipement de protection personnelle approprié.

Remarques diverses

Verser de la mousse en très grandes quantités car elle est en partie détruite par le produit.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
contact avec la peau et les yeux à éviter
Sol très glissant suite au déversement du produit.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Les méthodes de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.
Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Remarques complémentaires

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Éviter la formation de nébulisats huileux.
Éviter la formation d'aérosol.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est combustible.
Observer les règles générales de protection contre le feu.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des substances comburantes ou auto-inflammables

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Stockage au sec.
Température de stockage recommandée : température ambiante

Classe de stockage (RFA) 10/11

Classe de feu B

Stabilité au stockage

Voir fiche technique du produit.

Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

voir à la fiche technique



8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Remarques complémentaires relatives à la configuration des installations techniques

Veiller à une bonne ventilation des locaux, le cas échéant prévoir un dispositif d'aspiration sur le poste de travail

Remarques complémentaires

La base des données fait référence à des lois établis applicables.

Protection respiratoire

Pas requis en cas d'utilisation pour laquelle le produit est prévu. Eviter l'inhalation de vapeurs.

Protection des mains

gants (résistants aux huiles)
gants en PVC

Protection des yeux

porter des lunettes étanches au cas où il y aurait un risque d'éclaboussures

Protection de la peau

La tenue de travail du chimiste est recommandée

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Respecter les mesures d'hygiène et de sécurité habituellement en vigueur dans les industries.
Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.
Protéger la peau en appliquant une pommade.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat

pâteux

Couleur

jaune

Odeur

caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison					non applicable
Point de goutte	ca. 220 °C			DIN/ISO 2176	
Point d'éclair					non applicable
Auto-inflammation					inconnu
Densité	ca. 0,9 g/cm ³	20 °C			
Solubilité dans l'eau					pratiquement insoluble
Propriétés favorisant la combustion					aucune
Danger d'explosion					aucune

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Aucun en utilisation et stockage adaptés

Matières à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Produits de décomposition dangereux

Aucun en usage et stockage réglementaire

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.



11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion				Pas de données
Irritation de la peau	Pas d'irritation connue			Les observations résultent de la pratique.
Irritation des yeux	Possible irritation			en cas de projection dans les yeux
Sensibilisation de la peau	effets sensibilisants non connus			

Constatations empiriques

Produit non sensibilisant pour la peau, au vu des tests effectués.
Pas de réaction dangereuse pour la santé en usage normal et tel que défini par la fiche technique

Remarques générales

absence de données toxicologiques
La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive Préparations (1999/45/CE).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité				Pas de données

Mobilité et bioaccumulation potentielle

Le produit n'a pas été testé. Compte-tenu de sa consistance et de sa faible solubilité dans l'eau, la biodisponibilité est peu vraisemblable.

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson				Pas de données

Comportement dans les stations d'épuration

Le produit n'est pas destiné à être évacué en eaux usées sans qu'il soit traité selon les normes en vigueur.

Remarques générales

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.
Eviter le déversement de produit dans les eaux et aussi dans les canalisations reliées aux stations d'épuration.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets	Nom du déchet
12 01 12*	déchets de cires et graisses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Le traitement des déchets résiduels n'est pas standardisé dans le règlement CEE
Le statut Allemand préconise de suivre la loi "recyclage et déchet (KrW/AbfG)"
L' épaississant souillé/utilisé (chapitre 6) : EAK 07 06 10 matériaux absorbants souillés

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Emballages non repris à traiter selon la réglementation en vigueur.
Récipient à vider entièrement, les restes sont susceptibles de représenter un danger d'explosion. Les récipients non nettoyés ne doivent pas être troués, ni coupés ni soudés.

Remarques générales

La classification la plus adaptée est à déterminer par l'utilisateur final, car le EWC donne différents codes pour un même produit suivant l'utilisation d'origine.
C'est la raison pour laquelle la classification doit être déterminée par l'utilisateur.



14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Le produit n'est pas marchandises dangereuses.

Transport maritime IMDG

Marchandise non dangereuse suivant les règlements

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Marchandise non dangereuse suivant les règlements

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA).

Bien que le produit ne soit pas soumis à étiquetage, nous recommandons d'observer les consignes de sécurité.

Identification non nécessaire en raison des résultats d'analyses toxicologiques

Identification particulière de certaines préparations

Contiene du 1,3,4-Thiadiazol-2(3H)-thion, 5(tert.-dodecyldithio). Peut provoquer des réactions allergiques.

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 selon normes allemandes WGK provisoire

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0 %

(composants organiques volatils)

! 16. AUTRES DONNÉES

Les conseils relatifs à la formation

Consulter les données de la FDS

Utilisation recommandée et restrictions

A utiliser seulement selon le mode d'emploi. Respecter les consignes de mise en garde.

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

! Informations diverses

Les informations mentionnées dans cette FDS sont basées sur des connaissances actuelles et ne sont utilisées que pour une information sécurité.

Lors d'un changement de version de la FDS le signe "!" apparait devant le paragraphe qui a été modifié.

toutes les matières contenues dans ce produit sont dans la liste TSCA

Voir fiche technique du produit.

Source des principales informations

Fiches de sécurité des matières premières

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.